

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 03929

Numéro SIREN : 508 707 262

Nom ou dénomination : OPTSYS

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2022 sous le numéro de dépôt 7392



**OPTSYS**

**13, route de la Minière**

**78000 VERSAILLES**

**Etats financiers au 31 décembre 2021**

**OPTSYS**  
**Bilan Actif au 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	81 487	(81 487)		
FONDS COMMERCIAL	126 000		126 000	126 000
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES				
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	1 099 959	(600 585)	499 374	536 004
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 718 071	(1 596 519)	121 552	113 887
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	316 143	(248 986)	67 157	82 063
IMMOBILISATIONS EN COURS	146 712		146 712	2 456
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS				
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 488 372</b>	<b>(2 527 577)</b>	<b>960 795</b>	<b>860 410</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	3 290 562	(1 795 928)	1 494 634	879 950
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	398 757		398 757	611 967
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	226 114	(132 734)	93 380	348 107
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	221 338		221 338	283 236
<b>CREANCES</b>				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2 370 472		2 370 472	2 309 389
AUTRES CRÉANCES	7 078 572		7 078 572	5 563 218
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
<b>DIVERS</b>				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	32 151		32 151	144 397
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>13 617 966</b>	<b>(1 928 662)</b>	<b>11 689 304</b>	<b>10 140 264</b>
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS À ÉTALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17 106 338</b>	<b>(4 456 239)</b>	<b>12 650 099</b>	<b>11 000 674</b>

**OPTSYS**  
**Bilan Passif au 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500 000	1 500 000
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	150 000	150 000
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES		
AUTRES RÉSERVES		
REPORT À NOUVEAU	4 931 242	4 237 071
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 757 555</b>	<b>1 055 664</b>
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	47 130	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 385 926</b>	<b>6 942 735</b>
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	76 458	62 517
PROVISIONS POUR CHARGES	833 997	877 855
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>910 455</b>	<b>940 372</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	330	296
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	916 990	1 162 160
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	1 147 591	571 975
DETTES FISCALES ET SOCIALES	979 150	917 288
<b>DETTES DIVERSES</b>		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	309 656	465 849
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>3 353 718</b>	<b>3 117 567</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 650 099</b>	<b>11 000 674</b>

Résultat de l'exercice en centimes      1 757 554,58

Total du bilan en centimes      12 650 098,66

**OPTSYS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	9 205 486	422 481	9 627 967	6 589 380
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	504 732		504 732	745 485
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>9 710 218</b>	<b>422 481</b>	<b>10 132 699</b>	<b>7 334 865</b>
PRODUCTION STOCKÉE			(431 456)	(51 339)
PRODUCTION IMMOBILISÉE				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				63 085
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			107 862	242 930
AUTRES PRODUITS			12 039	45
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 821 145</b>	<b>7 589 586</b>
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(3 740 918)	(1 413 206)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			835 675	(465 765)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(1 764 651)	(1 598 827)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(107 964)	(133 911)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(1 245 949)	(1 197 376)
CHARGES SOCIALES			(647 056)	(612 899)
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(119 179)	(101 404)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(257 472)	
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(99 352)	(441 049)
AUTRES CHARGES			(4 581)	(3 028)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>(7 151 448)</b>	<b>(5 967 465)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 669 697</b>	<b>1 622 121</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS				
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				572
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES				
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE				
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>572</b>
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(1 569)	(1 232)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>(1 569)</b>	<b>(1 232)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(1 569)</b>	<b>(660)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>2 668 129</b>	<b>1 621 461</b>

**OPTSYS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉG DE L'ENTREPRISE IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(200 643) (709 931)	(114 937) (450 860)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 821 145</b>	<b>7 590 158</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(8 063 590)</b>	<b>(6 534 494)</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 757 555</b>	<b>1 055 664</b>

**ANNEXE**

**I FAITS CARACTERISTIQUES**

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

**II REGLES ET METHODES**

Les comptes annuels d'Optsys sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Immobilisations incorporelles****Frais de recherche et développement et d'industrialisation**

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

**Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles**

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

**Immobilisations corporelles**

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

**a) Biens immobiliers**

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et installations	15 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

**b) Biens mobiliers**

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

**Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

**Contrats à long terme**

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

**Stocks et en-cours**

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs et surmoyens éventuels).

Les stocks et en-cours sont dépréciés par voie de provision lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

**Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

**Provisions pour risques et charges**

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

**Indemnité de fin de carrière**

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a choisi d'adopter dans ses comptes individuels la nouvelle méthode d'évaluation requise en consolidation selon les normes IFRS, qui fait suite à une décision de l'IASB (International Accounting Standards Board) en mai 2021 et à la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS (IFRS IC). Cette décision conduit à ne plus répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié, mais à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

L'impact de ce changement de méthode comptable est enregistré en contrepartie des capitaux propres d'ouverture de l'année 2021. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice antérieur présentés à titre de comparatif ne sont par conséquent pas impactés.

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 21 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès d'une compagnie d'assurance vie spécialisée de 1er rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ♦ Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2021,
- ♦ Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres,
- ♦ Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- ♦ Prise en compte d'une actualisation à 0,95%.

**Estimations et jugements comptables déterminants**

La préparation des comptes de la société Optsys conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs. Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

### III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2021

Il n'y a pas d'événement postérieur au 31 décembre 2021 ayant un impact sur les comptes de la société pour cet arrêté.

### IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### ◆ Environnement

La société consciente de ses obligations et responsabilités, continue de développer une politique environnementale en matière de protection de l'air et protection de l'eau, en accord avec les orientations générales définies par le groupe Nexter. Dans ce cadre Optsys a procédé à la mise en place d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel de la norme ISO 14001 depuis 2012. Optsys détient les certifications ISO 9001 : 2015, 14001 : 2015 et AQAP 2110 : 2016. Chaque année, Optsys remet à jour sa politique QSE et ses objectifs sous la forme d'un tableau de bord. Après l'audit de renouvellement de ces certifications fin 2020, l'audit de suivi n° 1 s'est déroulé avec succès les 23 et 24 novembre de cette année.

Concernant la protection de l'air et la maîtrise du risque chimique, les systèmes d'aspiration sur une nouvelle salle blanche ont été validés par des organismes externes. Optsys a vérifié la mise à jour de ses fiches de données sécurité et a également réalisé l'étude de l'analyse de ses risques chimiques annuelle.

Pour la protection de l'eau, les activités industrielles n'ayant pas évolué, les critères de rejets des eaux ne sont pas remis en question avec la Stéphanoise des Eaux.

En matière d'énergie, une sensibilisation sur la réduction des consommations d'électricité a été déployée auprès des personnels de l'entreprise. Des travaux de rénovation ont été réalisés par le propriétaire Saint Etienne Métropole notamment pour la façade en 2020. Ces travaux ont eu un effet sur la réduction de consommation de gaz et électricité.

Initiée par Optsys, et poursuivie par Saint Etienne Métropole, une opération de remplacement des ampoules par des leds, en cours depuis plusieurs mois, s'achèvera en 2022. Les luminaires extérieurs ont été remplacés en 2021.

Les dépenses prévues en matière de protection de l'environnement sont reprises chaque année dans le Plan Annuel de Prévention (P.A.P.).

En matière d'organisation et de management, la société s'appuie sur un responsable Qualité, Sécurité et Environnement rattaché au Directeur Général Délégué d'Optsys. De plus, ce département a une mission de prévention des risques, pour conseiller la direction et mettre en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement. La société s'appuie en complément sur une Direction Santé Sécurité et Environnement rattachée au Directeur des Ressources Humaines du Groupe Nexter.

Chaque année, Optsys envoie un bilan environnemental de l'année écoulée à ses voisins directs en vue de rassurer les riverains sur le respect de la réglementation environnementale (bruits, rejets) pouvant avoir un impact sur leur qualité de vie. Un bilan plus complet est également envoyé au propriétaire du site, Saint Etienne Métropole.

Pour garantir une conformité à tout instant aux exigences réglementaires et légales, Optsys a mis en place une veille réglementaire en environnement avec une société tierce, et un suivi sur un outil dédié dont la mise à jour est assurée par la Direction Santé Sécurité Environnement du groupe Nexter. L'analyse réglementaire est réalisée à partir de cette veille et les éventuels écarts sont tracés dans des plans d'amélioration pour en assurer un traitement efficace. Pour chaque situation d'urgence en matière d'environnement et de sécurité, une consigne est rédigée.

Direction Santé Sécurité Environnement de Nexter Systems : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux.

Un groupe de travail composé des membres de la Direction Santé Sécurité Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques se réunit tous les deux mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun et d'assurer un échange d'expériences.

Dans le contexte de crise sanitaire vécue depuis 2020 et se prolongeant sur toute l'année 2021, ces échanges et cette expertise apportée par le Groupe ont pu continuer et faire preuve de leur efficacité.

♦ **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires s'élève à 11 k€ pour l'exercice.

♦ **Conséquences de l'évènement Covid-19**

La poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a eu des effets limités tant sur l'activité de la société, qui a respecté ses engagements vis-à-vis de ses clients, que sur l'évaluation de ses actifs et passifs, qui ont fait l'objet d'une revue spécifique. Par ailleurs, conformément aux recommandations de l'ANC du 8 janvier 2021, les coûts afférents liés notamment à la mise en place des équipements et moyens de protection sont enregistrés en résultat d'exploitation.

## NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

## 1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes

Valeurs brutes en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2021
Logiciels, licences	81						81
Brevets & marques							
Fonds commercial	126						126
Immobilisations incorporelles en cours							
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>207</b>						<b>207</b>
Terrains							
Constructions, installations, agencements	1 078			22			1 100
Installations techniques, matériel industriel	1 700			23		(5)	1 718
Matériel de bureau, informatique & mobilier	181						181
Matériel de levage & équipements divers	78						78
Autres immobilisations corporelles	57						57
Immobilisations en cours	2		189	(45)			147
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>3 097</b>		<b>189</b>			<b>(5)</b>	<b>3 281</b>
<b>Total général</b>	<b>3 304</b>		<b>189</b>			<b>(5)</b>	<b>3 488</b>

Les **Immobilisations corporelles** acquises dans l'exercice sont constituées d'aménagements des constructions et d'investissements dédiés à l'amélioration des moyens de production et de sécurité.

Les mises au rebut correspondent à des équipements de production devenus obsolètes.

## 1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2021
Logiciels, licences	81						81
Brevets & marques							
Fonds commercial							
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>81</b>						<b>81</b>
Terrains							
Constructions, installations, agencements	495		69				564
Installations techniques, matériel industriel	1 488		35			(5)	1 518
Matériel de bureau, informatique & mobilier	126		11				137
Matériel de levage & équipements divers	78						78
Autres immobilisations corporelles	30		4				34
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 217</b>		<b>119</b>			<b>(5)</b>	<b>2 331</b>
<b>Total général</b>	<b>2 299</b>		<b>119</b>			<b>(5)</b>	<b>2 413</b>

**1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations**

Néant.

**1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres**

Néant.

**NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS**

Stocks bruts en milliers d'Euro	Matières premières	En-cours de production	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute au 1er janvier	2 455	612	444		3 511	4 028
Variation	836	(213)	(218)		404	(517)
Autres						
<b>Valeur brute à la fin de la période</b>	<b>3 291</b>	<b>399</b>	<b>226</b>		<b>3 915</b>	<b>3 511</b>

La dépréciation des stocks est présentée en note 7.2.

**NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

Etat des créances (brutes) en milliers d'Euro	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Autres actifs immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	221	96	125
Créances clients et comptes rattachés	2 370	2 370	
Autres créances	7 079	7 079	
<b>Total général</b>	<b>9 670</b>	<b>9 545</b>	<b>125</b>

Les **avances et acomptes** versés aux fournisseurs sont constitués par les acomptes versés sur des commandes d'achats liées à l'exploitation.

Les **créances clients** sont constituées de factures dues par des clients Groupe pour 1 906 k€ et hors Groupe pour 464 k€.

Les **autres créances** concernent principalement les comptes courants du Groupe pour 7 011 k€ et les comptes de TVA pour 67 k€.

<b>Direction Financière</b>	<b>OPTSYS</b> <b>ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2021</b>
-----------------------------	--

Etat des dettes en milliers d'Euro	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)			
Concours bancaires courants			
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus	917	737	180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 148	1 148	
Dettes fiscales et sociales	979	979	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	310	310	
<b>Total général</b>	<b>3 354</b>	<b>3 174</b>	<b>180</b>

Les **Avances et Acomptes reçus** des clients correspondent aux acomptes sur commandes reçues du Groupe pour 653 k€ et d'autres clients externes pour 264 k€.

**Les Dettes fournisseurs** regroupent :

- les factures dues aux fournisseurs hors groupe pour 482 k€ et aux fournisseurs Groupe pour 155 k€,
- les factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées ou des prestations réalisées avant le 31 décembre 2021, en provenance de fournisseurs externes pour 458 k€ et internes pour 53 k€.

**Les Dettes fiscales et sociales** sont principalement composées :

- de la provision pour congés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 428 k€,
- de la provision pour participation des salariés pour 201 k€,
- des cotisations sociales et fiscales dues pour 146 k€,
- des autres charges à payer de personnel pour 90 k€,
- du poste de TVA à payer pour 114 k€.

**Les Autres dettes** sont constituées du compte d'intégration fiscale pour 267 k€ et du compte courant d'exploitation envers Nexter Systems pour 43 k€.

#### **NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Néant.

#### **NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Néant.

#### **NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES**

##### **6.1 Capital social**

Le capital social se compose de 100 000 actions de 15 euros et s'élève à 1 500 000 €.

## 6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'Euro	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investissement	Provisions réglementées	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>1 500</b>		<b>150</b>	<b>4 237</b>	<b>1 056</b>				<b>6 943</b>
Affectation du résultat N-1				1 056	(1 056)				
Dividendes				(422)					(422)
Résultat					1 758				1 758
Acompte sur dividende									
Autres variations				61			47		108
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>1 500</b>		<b>150</b>	<b>4 931</b>	<b>1 758</b>		<b>47</b>		<b>8 387</b>

La société Optsys est détenue à 100% par la société Nexter Mechanics.

Par décision de l'associé unique du 7 avril 2021, le résultat de l'année 2020 a été affecté en report à nouveau sous déduction d'un versement de dividendes à l'actionnaire pour un montant de 422 k€.

L'application rétrospective du changement de méthode de calcul des engagements de retraite, qui suit dans les comptes individuels l'évolution des normes IFRS, entraîne une correction du report à nouveau à l'ouverture de 61 k€ (cf. II Règles et méthodes).

Le solde de 47 k€ du poste subvention correspond à une subvention européenne reçue en cours d'année.

## NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

### 7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour litiges							
Garanties données aux clients	53		14				67
Provisions pour pertes sur contrats à long terme							
Autres provisions pour risques sur contrats							
Autres provisions pour risques	9						9
Indemnités Fin de Carrière	116			(4)		(61)	51
Provisions pour charges	762		85	(31)	(33)		783
<b>Total des provisions</b>	<b>940</b>		<b>99</b>	<b>(35)</b>	<b>(33)</b>	<b>(61)</b>	<b>910</b>

### Provisions pour risques

Les autres provisions pour risques concernent des risques sociaux.

Indemnités Fin de Carrière

Le changement de la méthode de calcul de la provision a pour conséquence une réduction de la provision à hauteur de 61 k€ en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (cf. Note 6.2).

Provisions pour charges

Les provisions pour charges concernent essentiellement des contrats clients.

**7.2 Dépréciations**

Dépréciations en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion- Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Dépréciations des immobilisations	145			(30)	115
Dépréciations des stocks & en-cours	1 671		257		1 929
Dépréciation des créances					
Dépréciations des disponibilités					
<b>Total dépréciations actif</b>	<b>1 816</b>		<b>257</b>	<b>(30)</b>	<b>2 043</b>

**NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN**

ACTIF en milliers d'Euro	31/12/2021
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
<b>Total des produits à recevoir</b>	

PASSIF en milliers d'Euro	31/12/2021
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	511
Dettes fiscales et sociales	802
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total des charges à payer</b>	<b>1 313</b>

La totalité du poste **Dettes Fournisseurs et comptes rattachés** est constituée de factures non parvenues au 31 décembre.

Les charges à payer du poste **Dettes Fiscales et Sociales** sont constituées des charges de congés payés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 428 k€, de la provision pour participation des salariés à hauteur de 201 k€ et des autres charges de personnel, sociales et fiscales pour 173 k€.

#### NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D’AFFAIRES

En milliers d'Euro	31/12/2021					2020	
	Clients	Etudes	Produits	Prestations	Divers	Total	Total
France		67	9 205	438		9 710	6 943
Export			422			422	392
	<b>Total au 31 décembre 2021</b>	<b>67</b>	<b>9 628</b>	<b>438</b>		<b>10 133</b>	7 335
	Total exercice 2020	610	6 589	135		7 335	

#### NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les autres produits correspondent à des produits divers de gestion courante. Les autres charges correspondent à des refacturations de brevets et à des charges de gestion courante.

#### NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le montant des charges et produits financiers est non significatif au 31 décembre 2021.

#### NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Néant.

#### NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 19 avril 2016, la société a donné son accord pour faire partie du groupe fiscal intégré ayant pour société mère Nexter Systems, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est désormais seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe.

A ce titre, la société Optsys verse à la société Nexter Systems une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres.

La ventilation de l'impôt société est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'Euro	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
	2021	correspondant	2021	2020
Résultat courant	2 668	(740)	1 928	1 130
Résultat exceptionnel				
Participation	(201)	30	(170)	(74)
<b>Résultat comptable</b>	<b>2 467</b>	<b>(710)</b>	<b>1 758</b>	<b>1 056</b>

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu en produit d'impôt durant l'année de constatation des dépenses éligibles. A ce titre, le montant comptabilisé en 2021 s'élève à 30 k€.

Les allègements futurs d'impôt sont présentés ci-dessous :

Différences temporaires allègement futur d'impôt en milliers d'Euro	Montant
Décalages temporaires :	
- Subventions	47
- Provisions pour risques et charges	897
- Dépréciations d'actifs corporels	115
- Dépréciations d'immobilisations financières	
- Dépréciations de stocks et en-cours	1 929
- Dépréciations de créances	
- Charges à payer	201
Déficits propres reportables	
<b>Total</b>	<b>3 189</b>
<b>Impôt différé au taux de 25% (Gain)</b>	<b>797</b>

## NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'Euro	31/12/2021		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
<b>Postes de l'actif</b>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières			
Clients & comptes rattachés	1 907	1 907	
Comptes courants groupe	7 011	7 011	
Avances & acomptes versés sur commandes			
Débiteurs divers			
<b>Postes du passif</b>			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers			
Fournisseurs & comptes rattachés	207	207	
Avances & acomptes reçus sur commandes	653	653	
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe	43	43	
Autres dettes	381	381	
<b>Postes du compte de résultat</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de biens & services (France)	8 301	8 301	
Ventes de biens & services (Export)	8 301	8 301	
Autres produits d'exploitation			
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de matières premières & autres achats	285	285	
Autres achats & charges externes	2	2	
Autres charges	279	279	
	4	4	
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers des participations			
Autres intérêts & produits assimilés			
Reprises de provisions			
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux provisions			
Intérêts & charges assimilés			
<b>Produits exceptionnels</b>			

Sont retenues comme entreprises liées les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

**Transactions avec des parties liées**

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

**NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN****Information en matière de crédit-bail**

Néant.

**Montant des engagements financiers hors crédit-bail**

Néant.

**NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE**

Néant.

**NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - INFORMATIONS SOCIALES**

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2021	Total général au 31/12/2020	Total inscrits au 31/12/2021
Effectif moyen cadres	12		12		12	13	12
Effectif moyen etam	6		6		6	5	6
Effectif moyen ouvriers	6	2	8		8	8	7
<b>Effectif Opérationnel</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>26</b>		<b>26</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

Au 31 décembre 2021, l'effectif inscrit de la société est de 25 personnes dont la répartition est la suivante :

- **Par catégorie** : 12 cadres, 6 ETAM et 7 ouvriers,
- **Par statut** : 1 personnel sous décret ou en service détaché et 24 personnels sous convention collective.

Conformément aux articles 51 et 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car cela conduirait à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2021 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe.

La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2021 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule.

#### **NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

La société Nexter Systems, qui détient la société Nexter Mechanics à 100%, cette dernière détenant Optsys à 100% :

Nexter Systems SA  
13, route de la Minière  
78034 Versailles Cedex

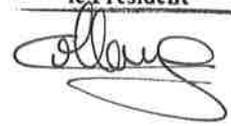
et la société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KMW + Nexter Defense Systems NV  
Gustav Mahlerlaan 1017  
1082 MK Amsterdam  
The Netherlands

consolident les comptes de la société Optsys.

## OPTSYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €  
Siège Social : 13 Route de la Minière 78034 Versailles cedex  
508 707 262 RCS Versailles



### PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU JEUDI 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept avril à 10 heures 00, à Versailles au 13, route de la Minière, l'Associé Unique, la société NEXTER MECHANICS, représenté par Monsieur Olivier BONFILS, a été appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### A TITRE ORDINAIRE

- 1 Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approbation de ce rapport et des comptes clos au 31 décembre 2021
- 2 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 3 Conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce
- 4 Pouvoirs pour les formalités

Le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, dûment convoqué est absent, excusé.

Monsieur Cédric COLLANGE, Président de la société est présent.

Monsieur Olivier BONFILS, en sa qualité de représentant de l'Associé unique, assure la présidence de la séance, Madame Géraldine ELIE assure le secrétariat.

Le Président de séance constate que les documents devant être mis à la disposition de l'Associé Unique, conformément à la loi et aux statuts, ont été transmis et/ou tenus à sa disposition au siège social.

Il donne ensuite lecture du rapport du Président de la société ainsi que du projet de texte des décisions.

#### A TITRE ORDINAIRE

##### PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, ayant pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les conclusions dudit rapport, les comptes sociaux clos au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il constate que le résultat dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 1.757.554,58 €.

L'Associé Unique donne, par conséquent, quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

## DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 de 1.757.554,58 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : 1.757.554,58 euros  
(La réserve légale est déjà entièrement dotée)
  - Report à nouveau avant affectation : 4.931.241,65 euros
- Soit un bénéfice distribuable de : 6.688.796.23 euros

Affecté de la manière suivante :

- Dividende : 703.000 euros
- Report à nouveau : 5.985.796,23 euros

L'Associé Unique décide que le dividende de 7,03 euros par action de 15 euros de nominal sera mis en paiement avant le 30 juin 2022.

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en distribution et distribués ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Avoir fiscal	Rémunération globale
2020	100.000	4,22	NA	422.000,00 €
2019	100.000	3,72	NA	372.000,00 €
2018	100.000	4,13	NA	413.000,00 €

## TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue directement ou par personne interposée entre la société et son dirigeant au cours de l'exercice 2021.

## QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou d'un extrait certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente auprès du Registre du Commerce et des sociétés, consécutives aux décisions ci-dessus adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de la société et l'Associé Unique.

*Le Président*  
**M. Cédric COLLANGE**

*L'Associé Unique*  
**NEXTER MECHANICS**  
*Représenté par M.Olivier BONFILS*

**Optsys**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

A l'associé unique  
**Optsys**  
13, route de la Minière  
78000 Versailles

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Optsys relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Contrats à long terme**

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note II de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les revenus et les résultats reconnus à l'avancement sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**Optsys**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2021 - Page 4**

---

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 4 mars 2022

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Sébastien Lasou

# **OPTSYS**

**13, route de la Minière**

**78000 VERSAILLES**

**Etats financiers au 31 décembre 2021**

**OPTSYS**  
**Bilan Actif au 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	81 487	(81 487)		
FONDS COMMERCIAL	126 000		126 000	126 000
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES				
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	1 099 959	(600 585)	499 374	536 004
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 718 071	(1 596 519)	121 552	113 887
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	316 143	(248 986)	67 157	82 063
IMMOBILISATIONS EN COURS	146 712		146 712	2 456
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS				
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 488 372</b>	<b>(2 527 577)</b>	<b>960 795</b>	<b>860 410</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	3 290 562	(1 795 928)	1 494 634	879 950
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	398 757		398 757	611 967
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	226 114	(132 734)	93 380	348 107
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	221 338		221 338	283 236
<b>CREANCES</b>				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2 370 472		2 370 472	2 309 389
AUTRES CRÉANCES	7 078 572		7 078 572	5 563 218
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
<b>DIVERS</b>				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	32 151		32 151	144 397
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>13 617 966</b>	<b>(1 928 662)</b>	<b>11 689 304</b>	<b>10 140 264</b>
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS À ÉTALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17 106 338</b>	<b>(4 456 239)</b>	<b>12 650 099</b>	<b>11 000 674</b>

**OPTSYS**  
**Bilan Passif au 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500 000	1 500 000
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	150 000	150 000
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES		
AUTRES RÉSERVES		
REPORT À NOUVEAU	4 931 242	4 237 071
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 757 555</b>	<b>1 055 664</b>
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	47 130	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 385 926</b>	<b>6 942 735</b>
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	76 458	62 517
PROVISIONS POUR CHARGES	833 997	877 855
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>910 455</b>	<b>940 372</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	330	296
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	916 990	1 162 160
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	1 147 591	571 975
DETTES FISCALES ET SOCIALES	979 150	917 288
<b>DETTES DIVERSES</b>		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	309 656	465 849
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>3 353 718</b>	<b>3 117 567</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 650 099</b>	<b>11 000 674</b>

Résultat de l'exercice en centimes **1 757 554,58**

Total du bilan en centimes **12 650 098,66**

**OPTSYS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	9 205 486	422 481	9 627 967	6 589 380
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	504 732		504 732	745 485
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>9 710 218</b>	<b>422 481</b>	<b>10 132 699</b>	<b>7 334 865</b>
PRODUCTION STOCKÉE			(431 456)	(51 339)
PRODUCTION IMMOBILISÉE				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				63 085
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			107 862	242 930
AUTRES PRODUITS			12 039	45
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 821 145</b>	<b>7 589 586</b>
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(3 740 918)	(1 413 206)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			835 675	(465 765)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(1 764 651)	(1 598 827)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(107 964)	(133 911)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(1 245 949)	(1 197 376)
CHARGES SOCIALES			(647 056)	(612 899)
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(119 179)	(101 404)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(257 472)	
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(99 352)	(441 049)
AUTRES CHARGES			(4 581)	(3 028)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>(7 151 448)</b>	<b>(5 967 465)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 669 697</b>	<b>1 622 121</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS				
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				572
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES				
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE				
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>572</b>
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(1 569)	(1 232)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>(1 569)</b>	<b>(1 232)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(1 569)</b>	<b>(660)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>2 668 129</b>	<b>1 621 461</b>

**OPTSYS**  
**Compte de résultat 31 décembre 2021 en Euro**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉG DE L'ENTREPRISE IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(200 643) (709 931)	(114 937) (450 860)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 821 145</b>	<b>7 590 158</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(8 063 590)</b>	<b>(6 534 494)</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 757 555</b>	<b>1 055 664</b>

**ANNEXE**

**I FAITS CARACTERISTIQUES**

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

**II REGLES ET METHODES**

Les comptes annuels d'Optsys sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Immobilisations incorporelles****Frais de recherche et développement et d'industrialisation**

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

**Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles**

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

**Immobilisations corporelles**

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

**a) Biens immobiliers**

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et installations	15 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

**b) Biens mobiliers**

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	<b>Durées</b>	<b>Mode</b>
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

### **Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

### **Contrats à long terme**

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

### **Stocks et en-cours**

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs et surmoyens éventuels).

Les stocks et en-cours sont dépréciés par voie de provision lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

### Provisions pour risques et charges

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

### Indemnité de fin de carrière

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a choisi d'adopter dans ses comptes individuels la nouvelle méthode d'évaluation requise en consolidation selon les normes IFRS, qui fait suite à une décision de l'IASB (International Accounting Standards Board) en mai 2021 et à la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS (IFRS IC). Cette décision conduit à ne plus répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié, mais à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

L'impact de ce changement de méthode comptable est enregistré en contrepartie des capitaux propres d'ouverture de l'année 2021. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice antérieur présentés à titre de comparatif ne sont par conséquent pas impactés.

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 21 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès d'une compagnie d'assurance vie spécialisée de 1er rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- ♦ Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2021,
- ♦ Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres,
- ♦ Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- ♦ Prise en compte d'une actualisation à 0,95%.

### Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes de la société Optsys conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs. Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

### III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2021

Il n'y a pas d'événement postérieur au 31 décembre 2021 ayant un impact sur les comptes de la société pour cet arrêté.

### IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### ◆ Environnement

La société consciente de ses obligations et responsabilités, continue de développer une politique environnementale en matière de protection de l'air et protection de l'eau, en accord avec les orientations générales définies par le groupe Nexter. Dans ce cadre Optsys a procédé à la mise en place d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel de la norme ISO 14001 depuis 2012. Optsys détient les certifications ISO 9001 : 2015, 14001 : 2015 et AQAP 2110 : 2016. Chaque année, Optsys remet à jour sa politique QSE et ses objectifs sous la forme d'un tableau de bord. Après l'audit de renouvellement de ces certifications fin 2020, l'audit de suivi n° 1 s'est déroulé avec succès les 23 et 24 novembre de cette année.

Concernant la protection de l'air et la maîtrise du risque chimique, les systèmes d'aspiration sur une nouvelle salle blanche ont été validés par des organismes externes. Optsys a vérifié la mise à jour de ses fiches de données sécurité et a également réalisé l'étude de l'analyse de ses risques chimiques annuelle.

Pour la protection de l'eau, les activités industrielles n'ayant pas évolué, les critères de rejets des eaux ne sont pas remis en question avec la Stéphanoise des Eaux.

En matière d'énergie, une sensibilisation sur la réduction des consommations d'électricité a été déployée auprès des personnels de l'entreprise. Des travaux de rénovation ont été réalisés par le propriétaire Saint Etienne Métropole notamment pour la façade en 2020. Ces travaux ont eu un effet sur la réduction de consommation de gaz et électricité.

Initiée par Optsys, et poursuivie par Saint Etienne Métropole, une opération de remplacement des ampoules par des leds, en cours depuis plusieurs mois, s'achèvera en 2022. Les luminaires extérieurs ont été remplacés en 2021.

Les dépenses prévues en matière de protection de l'environnement sont reprises chaque année dans le Plan Annuel de Prévention (P.A.P.).

En matière d'organisation et de management, la société s'appuie sur un responsable Qualité, Sécurité et Environnement rattaché au Directeur Général Délégué d'Optsys. De plus, ce département a une mission de prévention des risques, pour conseiller la direction et mettre en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement. La société s'appuie en complément sur une Direction Santé Sécurité et Environnement rattachée au Directeur des Ressources Humaines du Groupe Nexter.

Chaque année, Optsys envoie un bilan environnemental de l'année écoulée à ses voisins directs en vue de rassurer les riverains sur le respect de la réglementation environnementale (bruits, rejets) pouvant avoir un impact sur leur qualité de vie. Un bilan plus complet est également envoyé au propriétaire du site, Saint Etienne Métropole.

Pour garantir une conformité à tout instant aux exigences réglementaires et légales, Optsys a mis en place une veille réglementaire en environnement avec une société tierce, et un suivi sur un outil dédié dont la mise à jour est assurée par la Direction Santé Sécurité Environnement du groupe Nexter. L'analyse réglementaire est réalisée à partir de cette veille et les éventuels écarts sont tracés dans des plans d'amélioration pour en assurer un traitement efficace. Pour chaque situation d'urgence en matière d'environnement et de sécurité, une consigne est rédigée.

Direction Santé Sécurité Environnement de Nexter Systems : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux.

Un groupe de travail composé des membres de la Direction Santé Sécurité Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques se réunit tous les deux mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun et d'assurer un échange d'expériences.

Dans le contexte de crise sanitaire vécue depuis 2020 et se prolongeant sur toute l'année 2021, ces échanges et cette expertise apportée par le Groupe ont pu continuer et faire preuve de leur efficacité.

#### ♦ **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires s'élève à 11 k€ pour l'exercice.

#### ♦ **Conséquences de l'évènement Covid-19**

La poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a eu des effets limités tant sur l'activité de la société, qui a respecté ses engagements vis-à-vis de ses clients, que sur l'évaluation de ses actifs et passifs, qui ont fait l'objet d'une revue spécifique. Par ailleurs, conformément aux recommandations de l'ANC du 8 janvier 2021, les coûts afférents liés notamment à la mise en place des équipements et moyens de protection sont enregistrés en résultat d'exploitation.

## NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

## 1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes

Valeurs brutes en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2021
Logiciels, licences	81						81
Brevets & marques							
Fonds commercial	126						126
Immobilisations incorporelles en cours							
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>207</b>						<b>207</b>
Terrains							
Constructions, installations, agencements	1 078			22			1 100
Installations techniques, matériel industriel	1 700			23		(5)	1 718
Matériel de bureau, informatique & mobilier	181						181
Matériel de levage & équipements divers	78						78
Autres immobilisations corporelles	57						57
Immobilisations en cours	2		189	(45)			147
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>3 097</b>		<b>189</b>			<b>(5)</b>	<b>3 281</b>
<b>Total général</b>	<b>3 304</b>		<b>189</b>			<b>(5)</b>	<b>3 488</b>

Les **Immobilisations corporelles** acquises dans l'exercice sont constituées d'aménagements des constructions et d'investissements dédiés à l'amélioration des moyens de production et de sécurité.

Les mises au rebut correspondent à des équipements de production devenus obsolètes.

## 1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2021
Logiciels, licences	81						81
Brevets & marques							
Fonds commercial							
Autres incorporels							
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>81</b>						<b>81</b>
Terrains							
Constructions, installations, agencements	495		69				564
Installations techniques, matériel industriel	1 488		35			(5)	1 518
Matériel de bureau, informatique & mobilier	126		11				137
Matériel de levage & équipements divers	78						78
Autres immobilisations corporelles	30		4				34
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 217</b>		<b>119</b>			<b>(5)</b>	<b>2 331</b>
<b>Total général</b>	<b>2 299</b>		<b>119</b>			<b>(5)</b>	<b>2 413</b>

**1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations**

Néant.

**1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres**

Néant.

**NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS**

Stocks bruts en milliers d'Euro	Matières premières	En-cours de production	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute au 1er janvier	2 455	612	444		3 511	4 028
Variation	836	(213)	(218)		404	(517)
Autres						
<b>Valeur brute à la fin de la période</b>	<b>3 291</b>	<b>399</b>	<b>226</b>		<b>3 915</b>	<b>3 511</b>

La dépréciation des stocks est présentée en note 7.2.

**NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

Etat des créances (brutes) en milliers d'Euro	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Autres actifs immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	221	96	125
Créances clients et comptes rattachés	2 370	2 370	
Autres créances	7 079	7 079	
<b>Total général</b>	<b>9 670</b>	<b>9 545</b>	<b>125</b>

Les **avances et acomptes** versés aux fournisseurs sont constitués par les acomptes versés sur des commandes d'achats liées à l'exploitation.

Les **créances clients** sont constituées de factures dues par des clients Groupe pour 1 906 k€ et hors Groupe pour 464 k€.

Les **autres créances** concernent principalement les comptes courants du Groupe pour 7 011 k€ et les comptes de TVA pour 67 k€.

Etat des dettes en milliers d'Euro	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)			
Concours bancaires courants			
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus	917	737	180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 148	1 148	
Dettes fiscales et sociales	979	979	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	310	310	
<b>Total général</b>	<b>3 354</b>	<b>3 174</b>	<b>180</b>

Les **Avances et Acomptes reçus** des clients correspondent aux acomptes sur commandes reçues du Groupe pour 653 k€ et d'autres clients externes pour 264 k€.

**Les Dettes fournisseurs** regroupent :

- les factures dues aux fournisseurs hors groupe pour 482 k€ et aux fournisseurs Groupe pour 155 k€,
- les factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées ou des prestations réalisées avant le 31 décembre 2021, en provenance de fournisseurs externes pour 458 k€ et internes pour 53 k€.

**Les Dettes fiscales et sociales** sont principalement composées :

- de la provision pour congés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 428 k€,
- de la provision pour participation des salariés pour 201 k€,
- des cotisations sociales et fiscales dues pour 146 k€,
- des autres charges à payer de personnel pour 90 k€,
- du poste de TVA à payer pour 114 k€.

**Les Autres dettes** sont constituées du compte d'intégration fiscale pour 267 k€ et du compte courant d'exploitation envers Nexter Systems pour 43 k€.

#### NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

#### NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

#### NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

##### 6.1 Capital social

Le capital social se compose de 100 000 actions de 15 euros et s'élève à 1 500 000 €.

## 6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'Euro	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investissement	Provisions réglementées	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>1 500</b>		<b>150</b>	<b>4 237</b>	<b>1 056</b>				<b>6 943</b>
Affectation du résultat N-1				1 056	(1 056)				
Dividendes				(422)					(422)
Résultat					1 758				1 758
Acompte sur dividende									
Autres variations				61			47		108
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>1 500</b>		<b>150</b>	<b>4 931</b>	<b>1 758</b>		<b>47</b>		<b>8 387</b>

La société Optsys est détenue à 100% par la société Nexter Mechanics.

Par décision de l'associé unique du 7 avril 2021, le résultat de l'année 2020 a été affecté en report à nouveau sous déduction d'un versement de dividendes à l'actionnaire pour un montant de 422 k€.

L'application rétrospective du changement de méthode de calcul des engagements de retraite, qui suit dans les comptes individuels l'évolution des normes IFRS, entraîne une correction du report à nouveau à l'ouverture de 61 k€ (cf. II Règles et méthodes).

Le solde de 47 k€ du poste subvention correspond à une subvention européenne reçue en cours d'année.

## NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

## 7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour litiges							
Garanties données aux clients	53		14				67
Provisions pour pertes sur contrats à long terme							
Autres provisions pour risques sur contrats							
Autres provisions pour risques	9						9
Indemnités Fin de Carrière	116			(4)		(61)	51
Provisions pour charges	762		85	(31)	(33)		783
<b>Total des provisions</b>	<b>940</b>		<b>99</b>	<b>(35)</b>	<b>(33)</b>	<b>(61)</b>	<b>910</b>

Provisions pour risques

Les autres provisions pour risques concernent des risques sociaux.

Indemnités Fin de Carrière

Le changement de la méthode de calcul de la provision a pour conséquence une réduction de la provision à hauteur de 61 k€ en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (cf. Note 6.2).

Provisions pour charges

Les provisions pour charges concernent essentiellement des contrats clients.

**7.2 Dépréciations**

Dépréciations en milliers d'Euro	31/12/2020	Fusion- Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Dépréciations des immobilisations	145			(30)	115
Dépréciations des stocks & en-cours	1 671		257		1 929
Dépréciation des créances					
Dépréciations des disponibilités					
<b>Total dépréciations actif</b>	<b>1 816</b>		<b>257</b>	<b>(30)</b>	<b>2 043</b>

**NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN**

ACTIF en milliers d'Euro	31/12/2021
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
<b>Total des produits à recevoir</b>	

PASSIF en milliers d'Euro	31/12/2021
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	511
Dettes fiscales et sociales	802
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total des charges à payer</b>	<b>1 313</b>

La totalité du poste **Dettes Fournisseurs et comptes rattachés** est constituée de factures non parvenues au 31 décembre.

Les charges à payer du poste **Dettes Fiscales et Sociales** sont constituées des charges de congés payés dus au personnel (y compris charges sociales) pour 428 k€, de la provision pour participation des salariés à hauteur de 201 k€ et des autres charges de personnel, sociales et fiscales pour 173 k€.

#### NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D’AFFAIRES

En milliers d'Euro	31/12/2021					2020	
	Clients	Etudes	Produits	Prestations	Divers	Total	Total
France		67	9 205	438		9 710	6 943
Export			422			422	392
	<b>Total au 31 décembre 2021</b>	<b>67</b>	<b>9 628</b>	<b>438</b>		<b>10 133</b>	<b>7 335</b>
	Total exercice 2020	610	6 589	135		7 335	

#### NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les autres produits correspondent à des produits divers de gestion courante. Les autres charges correspondent à des refacturations de brevets et à des charges de gestion courante.

#### NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le montant des charges et produits financiers est non significatif au 31 décembre 2021.

#### NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Néant.

#### NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 19 avril 2016, la société a donné son accord pour faire partie du groupe fiscal intégré ayant pour société mère Nexter Systems, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est désormais seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe.

A ce titre, la société Optsys verse à la société Nexter Systems une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres.

La ventilation de l'impôt société est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'Euro	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
	2021	correspondant	2021	2020
Résultat courant	2 668	(740)	1 928	1 130
Résultat exceptionnel				
Participation	(201)	30	(170)	(74)
<b>Résultat comptable</b>	<b>2 467</b>	<b>(710)</b>	<b>1 758</b>	<b>1 056</b>

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu en produit d'impôt durant l'année de constatation des dépenses éligibles. A ce titre, le montant comptabilisé en 2021 s'élève à 30 k€.

Les allègements futurs d'impôt sont présentés ci-dessous :

Différences temporaires allègement futur d'impôt en milliers d'Euro	Montant
Décalages temporaires :	
- Subventions	47
- Provisions pour risques et charges	897
- Dépréciations d'actifs corporels	115
- Dépréciations d'immobilisations financières	
- Dépréciations de stocks et en-cours	1 929
- Dépréciations de créances	
- Charges à payer	201
Déficits propres reportables	
<b>Total</b>	<b>3 189</b>
<b>Impôt différé au taux de 25% (Gain)</b>	<b>797</b>

## NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'Euro	31/12/2021		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
<b>Postes de l'actif</b>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières			
Clients & comptes rattachés	1 907	1 907	
Comptes courants groupe	7 011	7 011	
Avances & acomptes versés sur commandes			
Débiteurs divers			
<b>Postes du passif</b>			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers			
Fournisseurs & comptes rattachés	207	207	
Avances & acomptes reçus sur commandes	653	653	
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe	43	43	
Autres dettes	381	381	
<b>Postes du compte de résultat</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de biens & services (France)	8 301	8 301	
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation			
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de matières premières & autres achats	2	2	
Autres achats & charges externes	279	279	
Autres charges	4	4	
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers des participations			
Autres intérêts & produits assimilés			
Reprises de provisions			
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux provisions			
Intérêts & charges assimilés			
<b>Produits exceptionnels</b>			

Sont retenues comme entreprises liées les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

**Transactions avec des parties liées**

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

**NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN****Information en matière de crédit-bail**

Néant.

**Montant des engagements financiers hors crédit-bail**

Néant.

**NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE**

Néant.

**NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - INFORMATIONS SOCIALES**

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2021	Total général au 31/12/2020	Total inscrits au 31/12/2021
Effectif moyen cadres	12		12		12	13	12
Effectif moyen etam	6		6		6	5	6
Effectif moyen ouvriers	6	2	8		8	8	7
<b>Effectif Opérationnel</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>26</b>		<b>26</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

Au 31 décembre 2021, l'effectif inscrit de la société est de 25 personnes dont la répartition est la suivante :

- **Par catégorie** : 12 cadres, 6 ETAM et 7 ouvriers,
- **Par statut** : 1 personnel sous décret ou en service détaché et 24 personnels sous convention collective.

Conformément aux articles 51 et 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car cela conduirait à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2021 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe.

La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2021 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule.

#### **NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

La société Nexter Systems, qui détient la société Nexter Mechanics à 100%, cette dernière détenant Optsys à 100% :

Nexter Systems SA  
13, route de la Minière  
78034 Versailles Cedex

et la société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KMW + Nexter Defense Systems NV  
Gustav Mahlerlaan 1017  
1082 MK Amsterdam  
The Netherlands

consolident les comptes de la société Optsys.